



Chères Viarmoises, Chers Viarmois,

Nous souhaitons attirer votre attention sur un exemple de **politique sociale de l'équipe majoritaire**.

Lors du conseil du 29 février, un point important a été voté concernant le montant d'une prime de pouvoir d'achat attribuée aux agents.

Cette prime allait de 150 €uros à 400 €uros, en fonction du salaire de l'agent.

Le maire a décidé de ne verser que 50% du montant, se plaignant de l'augmentation déjà touchée compte tenu de l'augmentation du point.

Belle façon de remercier nos agents municipaux qui sont à la tâche quotidiennement, week-end compris.

Le 5 octobre a eu lieu l'**inauguration du 21 rue de Paris**.

Encore un projet payé par nos impôts qui profite à un projet privé.

Rappelons que nos impôts ont financé le Théâtre de Verdure et l'installation d'un kiosque de restauration, un futur restaurant en lieu et place de l'ancienne crêperie, l'installation d'une agence immobilière à la place de la Boutiquaire, un lieu de coworking Les Passages qui ne peut pas payer ses loyers, le 9 rue de Paris qui est toujours vide.

Quant au 21 rue de Paris, la facture a été un peu allégée par l'obtention de fonds du programme LEADER grâce à la présence de Aude Missenard aux réunions du PNR, soit 321 000€.

Mais où sont passés le gymnase et le restaurant scolaire qui devaient voir le jour durant le mandat ?

Enfin, lors du début de notre mandat, nous avons alerté sur la présence de **graffiti de la Première Guerre mondiale** qui se trouvaient dans un bâtiment, rue du Gaudron. Nous avons proposé de déposer les graffiti des soldats et de les conserver au Musée d'histoire locale avec l'aide d'une conservatrice du Musée du Louvre. Ce projet arrive à son terme. L'exposition des graffiti sera inaugurée le 11 Novembre 2024.

Laurence Bernhardt – Fabien Bignolais – Aude Missenard